

# Échos du Conseil Municipal

Les décisions prises lors du conseil municipal et présentées dans cette rubrique ne sont pas exhaustives. Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la ville.

## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU LUNDI 8 FÉVRIER 2021

### • DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

De ce débat, ressortent les objectifs suivants :

- maintenir un niveau de service public de qualité en poursuivant la recherche de pistes d'économies et de financement,
- stabilisation du périmètre budgétaire depuis l'adhésion au 1<sup>er</sup> avril 2019 au service communautaire DCSI et le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2019 des compétences petite enfance et EHPAD,
- maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement des services en proposant un objectif de 8,09 millions d'euros de dépenses de fonctionnement,
- pas d'augmentation des taux d'imposition,
- maintien d'une épargne nette supérieure à 900000€.

Les principaux projets d'investissement pour 2021 :

- travaux de restructuration de l'EHPAD,
- rénovation de la salle multi-activités de Lestonan,
- aménagement de la deuxième tranche de l'Avenue du Rouillen,
- agrandissement du cimetière,
- aménagement d'un terrain de foot synthétique à Lestonan.

D'autres investissements courants sont à prévoir en fonction des équilibres budgétaires à venir.

- **COMITÉ DE JUMELAGE BUDE-STRATTON / COMPAGNIE «LA P'TITE SEMELLE»/ASSOCIATION «TRÈS TÔT THÉÂTRE»**  
Renouvellement des conventions avec les associations pour 2021 - 2022 - 2023.

### • SÉJOURS JEUNES – TARIFS 2021

L'Espace-Jeunes propose du 26 au 30 avril 2021 un séjour au camping de l'Aber Benoît à Saint-Pabu (16 places – de la 6<sup>e</sup> à 17 ans). Tarifs selon le quotient familial.

### • CONVENTION DE MISE À DISPOSITION ET DE SÉCURITÉ DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE

L'utilisation des salles de sport et des équipements de plein air de la Ville par les associations gabérisiennes est permise dans le cadre de différents types d'activités (entraînements, compétitions, manifestations sportives, événements extra-sportifs) mais il est nécessaire de fixer les modalités de mise à disposition ainsi que les conditions de mise en œuvre du service de sécurité générale. Les salles de sport et équipements de plein air concernés sont les suivants :

- |                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| - Éric Tabarly      | - Stade de Lestonan       |
| - Jacqueline Auriol | - Stade de Ker-Anna       |
| - Triskell          | - Stade de Menez-Kerveady |
| - Haroun Tazieff    | - Stade de Croas Spenn    |
| - Suzanne Lenglen   | - Bouldrome               |
| - Paul-Émile Victor |                           |

### • CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES DE LA VILLE AUX ASSOCIATIONS GABÉRISIENNES

L'utilisation des véhicules de la Ville par les associations gabérisiennes est permise dans le cadre de différents déplacements (compétitions, tournois, matchs amicaux, manifestations sportives) mais il est nécessaire de fixer les modalités de mise à disposition et de réservation des véhicules, ainsi que les critères de priorité des réservations.



### • AMÉNAGEMENT DE LESTONAN SUD : CHOIX DE L'OPÉRATEUR

4 opérateurs ont répondu à l'appel à projet pour l'aménagement de Lestonan sud : FIMA, EUROPEAN HOMES, NEXITY/POLIMMO et l'OPAC29. L'offre de la société NEXITY/POLIMMO a été retenue à l'unanimité pour la qualité de son projet et de son offre financière à 1460000€.

### • CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LE SDEF : TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR PLACE LOUIS LE ROUX/ ABORDS MAIRIE

Après avoir approuvé le projet de réalisation des travaux, le Conseil municipal a validé la participation de la Ville à ces travaux à hauteur de 10225 €.

### • MARCHÉ DE VOIRIE : CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC LANDUDAL

Le conseil municipal a validé à l'unanimité la reconduction du groupement de commandes avec la commune de Landudal pour permettre de procéder à une consultation conjointe des travaux et mettre ainsi en œuvre les programmes respectifs de modernisation des voiries.

### • CENTRE DE GESTION DU FINISTÈRE : ADHÉSION À LA CONSULTATION DU CONTRAT-GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

La Ville d'Ergué-Gabéric est adhérente au contrat-groupe d'assurance proposé par le Centre de Gestion du Finistère pour couvrir les risques statutaires engendrés par l'absence des agents pour raisons de santé. Le contrat actuel arrive à échéance le 31 décembre 2021.

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité l'adhésion de la Ville à la consultation du contrat-groupe.

### • AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE SERVICES D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, CLIMATISATION, EAU CHAUDE SANITAIRE ET VENTILATION

Le conseil municipal valide l'avenant n°1 portant modification des installations prises en charge dans le cadre du contrat d'exploitation, suite aux travaux effectués en 2020 au foyer de Ty an Douric et à l'école primaire du bourg (incidence financière de -1,1 %).

### • COMPTES-RENDUS DE DÉLÉGATION – FINANCES

Arrêté 2020-185 F-F du 10 décembre 2020 relatif à la programmation culturelle pour la deuxième partie de la saison 2020-2021 de L'Athéna.